

# association environnement juste

« bien comprendre pour mieux décider »

## Qui sommes-nous ? Une association engagée pour un avenir durable.

Nous sommes une association d'intérêt général et sans but lucratif, fondée en **2013**. Notre mission ? Protéger l'environnement, les **paysages**, et les **populations**, tout en encourageant la **sobriété énergétique**.

Nos quatre membres fondateurs œuvrent ensemble pour la protection de l'environnement et des paysages patrimoniaux depuis **1997**. C'est fort de cette expérience qu'ils ont créé l'association en 2013. Aujourd'hui, trois d'entre eux font toujours partie de notre bureau, garants de nos valeurs et de notre vision.

## Protéger nos **paysages** et notre biodiversité.

Nous considérons que les **paysages patrimoniaux de la France** et la **biodiversité** qu'ils abritent constituent des **raisons impératives d'intérêt public majeur (RIIPM)**. C'est une conviction profonde qui guide toutes nos actions.

## Encourager la **sobriété énergétique** : un levier essentiel.

Contrairement à certaines idées reçues, nous ne sommes absolument pas opposés au déploiement des **énergies dites "renouvelables"**. Au contraire ! Alliées à la **sobriété énergétique**, elles sont cruciales pour réduire l'**empreinte carbone** de l'humanité et pour préserver notre **biodiversité**.

## Cependant, nous souscrivons pleinement à cette affirmation essentielle :

*"Nos paysages sont notre richesse, notre patrimoine, et il n'est pas question de les dénaturer. On a certes besoin des énergies renouvelables mais pas n'importe où, n'importe comment et à n'importe quel prix."*

### association environnement juste

déclarée à la préfecture du Lot N° W461002451  
330 Chemin de Vidalot, 46800 Montcuq en Quercy Blanc  
courriel: [asso.environnement.juste@gmail.com](mailto:asso.environnement.juste@gmail.com)  
site: <https://environnement-juste.org>  
Tel: +33 (0)658 92 03 99  
membre agréé France Nature Environnement Midi-Pyrénées



FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT

Membre agréé

OCCITANIE PYRÉNÉES

## Privilégier l'installation solaire sur les zones déjà artificialisées.

Nous militons pour que l'installation de panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques) se fasse **exclusivement sur des zones déjà artificialisées**. Pensez aux toits de maisons, écoles, bureaux, supermarchés, ateliers, usines, parkings, terrains pollués, bords d'autoroutes, bâtiments municipaux, stations d'épuration, et bien d'autres !

## Notre combat contre l'agrivoltaïsme industriel.

Depuis 2018, et face à une tendance grandissante, notre association s'est particulièrement penchée sur l'**industrialisation de nos paysages agricoles** par l'**agrivoltaïsme**. Ce "mariage parfait entre l'agriculture et la production d'énergie à l'échelle industrielle" est, selon nous, une aberration.

Nous sommes **farouchement opposés** à cette approche. Les terres agricoles et naturelles, ainsi que la biodiversité qu'elles protègent, doivent rester préservées de tout développement industriel, ce que représentent la plupart des projets agrivoltaïques.

Avec la baisse des rendements agricoles due au réchauffement climatique et à l'usage excessif d'engrais et pesticides chimiques, nous aurons plus que jamais besoin du plein potentiel de nos terres agricoles pour nourrir la population.

Couvrir **40% de nos terres agricoles** de panneaux solaires – comme le permet la nouvelle législation – sous prétexte de protéger le sol, les plantes et les animaux (sans aucune preuve à long terme), et d'y faire paître quelques moutons ou vaches, n'est en aucun cas la solution à nos défis énergétiques, agricoles ou climatiques !

Le département de la **Vendée**, conscient des effets à long terme de cet "agrivoltaïsme" sur son territoire, a d'ailleurs rédigé et voté à l'unanimité une résolution contre celui-ci le **13 décembre 2024**. Vous pouvez consulter cette résolution [ICI](#).

## Encourager l'autoproduction et l'autoconsommation.

Nous croyons fermement à l'**autoproduction** et à l'**autoconsommation** individuelles et collectives. Notre site jumeau, [Mouvementmieux.fr](http://Mouvementmieux.fr), développe notre vision et notre politique en matière d'autoconsommation collective d'énergie.

### association environnement juste

déclarée à la préfecture du Lot N° W461002451  
330 Chemin de Vidalot, 46800 Montcuq en Quercy Blanc  
courriel: [asso.environnement.juste@gmail.com](mailto:asso.environnement.juste@gmail.com)  
site: <https://environnement-juste.org>  
Tel: +33 (0)658 92 03 99  
membre agréée France Nature Environnement Midi-Pyrénées



FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT

Membre agréé

OCCITANIE PYRÉNÉES

Pour les particuliers, chaque foyer devrait bénéficier d'un soutien, qu'il soit pratique ou financier, pour mieux isoler son domicile et équiper sa propriété de panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques), dès que cela est envisageable.

Le gouvernement a mis à disposition une carte interactive indiquant le potentiel solaire de chaque bâtiment en France. Vous pouvez la consulter [à partir de ce lien](#).

## Mieux construire pour l'avenir.

Nous pensons que tous les nouveaux bâtiments – qu'ils soient domestiques, commerciaux ou industriels – devraient être soumis à des exigences strictes en matière d'efficacité énergétique, égales ou supérieures à la **norme Passivhaus**. Cela représente une consommation totale d'énergie primaire de 50 kWh/m<sup>2</sup>/an, chauffage et eau chaude inclus.

Ainsi, chaque nouvelle construction sera efficace, durable et prête à intégrer n'importe quelle source d'énergie future.

## Préserver et protéger tous les êtres vivants.

Enfin, il est crucial de rappeler que la **transition énergétique** (le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables) ne peut se faire sans prendre en compte la **transition écologique**. Nous le savons aujourd'hui : les activités humaines sont la cause de la sixième extinction des espèces et organismes vivants sur notre planète Terre. C'est pourquoi chaque décision doit intégrer cette réalité impérieuse.

## Merci d'avoir pris le temps de nous lire !

Votre soutien est essentiel. Vous pouvez nous aider dès aujourd'hui en **devenant adhérent donatrice/donateur de notre association** en cliquant sur ce lien : [Devenir adhérent](#).

9 juillet 2025.